

Bonsoir à toutes et tous,

C'est une grande joie et une immense fierté pour l'ADAVA Pays d'Aix de vous accueillir ce soir en terre gardannaise, pour clôturer notre participation à la Semaine Européenne de la Mobilité.

Notre présence aux Forums des Associations, à Gardanne - une première ! - et à Aix-en-Provence - pour la quinzième année consécutive, les animations, hier à The Camp avec l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités, et cet après-midi aux Allées Provençales avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement ont été comme à l'accoutumée couronnées de succès. Qu'il nous soit permis à cette occasion de remercier chaleureusement nos bénévoles qui se sont dépensés sans compter, et nos partenaires dont le soutien ne nous a jamais fait défaut.

L'ADAVA Pays d'Aix, ce sont des bénévoles qui participent aux diverses manifestations, mais animent aussi l'atelier participatif, la vélo-école pour adultes et la ligne de co-vélotaf ; ils recensent les voies cyclables sur le territoire et comptent régulièrement le trafic vélo en ville ; mais c'est aussi un rassemblement plus de 350 adhérents qui font sa force ; c'est un salarié, professionnel et dynamique, qui accueille le public à l'atelier du mardi au samedi ; ce sont des partenariats de confiance, avec les entreprises au travers de notre participation au groupe Mobipôle sur le Pôle d'Activités, avec les collectivités, témoins la convention signée avec la mairie au mois de mai, et nos réunions avec le Département, avec les autres associations cyclistes, au niveau national avec les 300 associations fédérées au sein de la Fédération des Utilisateurs de la Bicyclette ou du réseau l'Heureux Cyclage, ou plus localement, au sein du collectif RAMDAM qui se veut un interlocuteur incontournable face à la métropole, avec nos voisins que je cite :

- Le Collectif Vélos en Ville et l'association Vélo Sapiens à Marseille,
- Le Collectif Action Vélo à Aubagne,
- L'Aprovel à Salon-de-Provence,
- Les Vélos des Étangs à l'Ouest Étang de Berre,
- Et peut-être bientôt la Convibicy en Arles.

Il y a aussi à notre actif nombre d'actions à destination des plus défavorisés ; je pense aux migrants que nous aidons avec l'association AGIR, et aux détenus du centre des peines aménagées de la maison d'arrêt de Luynes, ce qui nous a valu récemment une distinction de la part du Club des Villes et Territoires Cyclables.

D'autres actions échappent à ma mémoire, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Ce soir, c'est le rapport au vélo de nos voisins Hollandais qui va être mis à l'honneur. « Comparaison n'est pas raison », dit le proverbe ; cependant il est nécessaire de contempler, grâce à cette comparaison, le bilan d'un demi-siècle d'une politique de mobilité, et au-delà, d'une politique d'aménagement du territoire qui ont consacré en France l'hégémonie, le règne sans partage de la voiture individuelle, alors que dès les années 1970, nos voisins européens avaient choisi une autre voie, qui semble aujourd'hui leur réussir à tous points de vue.

Le vélo en France ? Ça se résumerait presque désormais à une compétition sportive au mois de juillet ! La pratique utilitaire quotidienne est quant à elle cinq à dix fois moins développée que chez nos voisins, en cause des réseaux cyclables en ville ou alentour qui se limitent pour l'essentiel à une poignée de tronçons isolés qui ne permettent en aucune façon un trajet sécurisé sur l'intégralité d'un itinéraire. Seuls certains tracés touristiques font l'objet d'un investissement et d'un entretien à la hauteur des attentes.



Dans notre région, le constat est encore plus accablant : contrairement à des régions ou des pays où la pratique est bien plus répandue, notre météo est des plus clémentes, mais malgré ce potentiel évident en matière de pratique du vélo, les infrastructures sécurisées manquent cruellement. Le réseau cyclable actuel est extrêmement morcelé, presque aucune intersection n'est aménagée, les pistes séparées de la chaussée sont très rares, les bandes cyclables, qu'elles soient peintes en ville ou qu'elles prennent la forme d'accotements colorés le long des routes départementales, constituent l'essentiel de ce qui a été aménagé jusqu'à présent, et présentent de sérieux défauts d'entretien, en plus d'être moyennement respectées des autres usagers. Outre ce manque criant d'infrastructures sécurisées, nos villes trahissent les dernières places du premier Baromètre national des Villes Cyclables réalisé voici deux ans : Aix-en-Provence et Marseille ont été classées respectivement 38ème et 40ème sur les 40 villes de plus de 100 000 habitants. Pour rappel, ce Baromètre est un sondage biennal lancé par la FUB qui permet d'évaluer les conditions de circulation à vélo dans les différentes villes, à partir du ressenti des cyclistes eux-mêmes.

Mais les choses ont commencé à évoluer : l'annonce par le gouvernement d'un plan vélo le 14 septembre 2018 a fait émerger l'espoir d'une amélioration des conditions de circulation des cyclistes ; la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) est en cours de débat au Parlement et doit à terme débloquent des moyens pour une politique vélo digne de ce nom via des appels à projets, un fonds national, des dotations de soutien, avec un objectif affiché de faire tripler la pratique d'ici cinq ans.

Dans notre région, les collectivités semblent prendre un virage similaire : Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes, investissements massifs sur le réseau routier du Département, annonce d'un plan vélo métropolitain, schémas directeurs cyclables dans les communes... La promotion de la pratique du vélo au quotidien est affichée à tous les échelons du territoire, les élus locaux devant de plus en plus souvent répondre aux revendications portées par les associations locales lors d'actions médiatiques, pétitions, manifestations, voire les deux à la fois...

À Aix-en-Provence, les travaux de l'Aixpress devraient changer la donne, avec entre autres une piste cyclable sécurisée qui relie désormais le quartier du Jas-de-Bouffan au centre-ville et à la gare TER. L'hypercentre constitue quant à lui un cadre plutôt favorable à la pratique, même si certains doubles-sens cyclables peuvent poser un problème selon l'é étroitesse de certaines rues. Mme la maire, Maryse Joissains-Masini a déclaré son intention de rendre d'ici 2021 le centre-ville aussi agréable à vélo qu'aux Pays-Bas ! Nous ne pouvons que saluer cette ambition et l'encourager à se projeter au-delà du centre-ville, sur les axes empruntés quotidiennement par des dizaines de milliers d'Aixoïses.

Toutes ces évolutions se traduiront-elles dans l'édition 2019 du Baromètre des Villes Cyclables, lancée le 9 septembre dernier ? Jusqu'au 30 novembre prochain, ce sera à vous de répondre à cette question sur le site parlons-velo.fr.

Pour rappel : Le vélo est le moyen de transport LE plus efficace en ville, surclassant tous les autres jusqu'à 5km ; en périurbain aux heures de pointe, il peut tenir la comparaison jusqu'à 10km ; avec une assistance électrique, cette efficacité peut être portée jusqu'à 15km, et à chaque fois prodigue de moults avantages :

- Pas de bouchon,
- Pas de pollution émise, très peu subie,
- Pas de stress,



- Pas de radar, donc pas de PV,
- Pas de galère pour trouver où se garer, donc pas d'encombrement de l'espace public, donc là non plus pas de PV,
- Pas de dépense de carburant, donc coût très inférieur à tout autre moyen de transport - excepté la marche à pied,
- Excellent pour garder forme et santé,
- Usage adaptable selon les besoins, au moyen d'une grande variété d'accessoires et d'équipements : porte-bagages et sacoches, siège enfant, chariots et remorques de tous types, voire même vélo-cargo en triporteur ou backfiets...

Je ne vais pas jusqu'à dire que le vélo conviendrait à tous – quoique ! mais si seulement un cinquième des Aixois allant actuellement travailler sur le Pôle d'Activités aux heures de pointe en autosolisme – c'est-à-dire 1200 personnes seules dans leur voiture, utilisaient un autre mode de déplacement, les sempiternelles congestions sur l'autoroute A51 et la RD9 au niveau de la Pioline disparaîtraient instantanément !

De tout ceci Solène Kaszewski et moi-même vous proposons de débattre après la projection. Des interprètes en langue des signes seront présents pour les personnes sourdes et malentendantes.

Comment se déplacer efficacement au quotidien sans ruiner notre pouvoir d'achat ni notre environnement ?

Trouvons les solutions ensemble !

Et maintenant, place au film !